

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°142 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 24 au 30 décembre 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 30 décembre 2018, au moins 512 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME ..</i>	<i>5</i>
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.3. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.4. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE</i>	7
<i>I.5. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES</i> <i>IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR</i>	7
<i>I.6. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	9
<i>III. CONCLUSION</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

APN : *Agent de la Police National*

CDS : *Centre de Santé*

EAC : *East African Community*

FAB : *Forces Armées Burundais*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FNL : *Forces Nationale de Libération*

ONG : *Organisation non gouvernementale*

OPJ : *Officier de Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 7 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 2 enlevées, 3 torturées, 10 arrêtées arbitrairement et 2 victimes de VBG.

Parmi les victimes figurent un mineur tué, une femme et 2 mineurs arrêtés.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des militaires et des agents du SNR sont pointés du doigt comme étant les présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvements et/ou disparitions, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS

Une personne tuée en commune Matana, province Bururi

En date du 26 décembre 2018, vers 19 heures, Elias Ntakirutimana, âgé de 31 ans, chef des Imbonerakure sur la colline Kinyinya, commune Matana, province Bururi, est mort fusillé par l'APN Simon Ndayikengurukiye, matricule 1386, chef de poste de police de Nyagihotora. Selon les sources sur place, Elias Ntakirutimana faisait partie d'un groupe de bandits qui tentaient de désarmer Simon Ndayikengurukiye puis il s'est défendu et Elias Ntakirutimana est mort sur le champ. Selon les mêmes sources, ce policier regagnait son poste à Nyagihotora de la même commune en provenance de la remise des certificats de fin de l'école post fondamentale à Kinyinya. L'APN Simon Ndayikengurukiye a été condamné à 10 ans de servitude pénale lors d'un jugement de flagrance en date du 27 décembre 2018. Il était détenu à la prison centrale de Bururi.

I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 24 décembre 2018, un cadavre d'un homme non identifié a été découvert à l'endroit communément appelé « Kumase » en zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, le corps présentait des signes de torture au niveau du visage.

Un corps sans vie retrouvé en commune Bugendana, province Gitega

En date du 30 décembre 2018, dans l'après-midi, un corps sans vie d'un homme non identifié, âgé d'environ 35 ans, été retrouvé dans la rivière Mubarazi de la province Gitega, sous le pont reliant les commune Bugendana et Mutaho de la même province. Selon des sources sur place, la victime avait les bras et les jambes attachés par une corde et les circonstances de sa mort restent inconnues.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi

En date du 26 décembre 2018, un corps sans vie de Germain Ngendambizi alias Mustapha, âgé de 67 ans, maçon, a été découvert dans la vallée de Kabasi-Muhora, sur la colline Burarana, zone Muzenga, commune et province Bururi. Selon des sources sur place, le corps présentait des traces de sang dans la bouche. Selon les mêmes sources, le corps a été évacué par des volontaires de la croix Rouge vers la morgue de l'hôpital Bururi et quatre personnes suspectées ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Cankuzo

En date du 27 décembre 2018, sur la colline Nyabisindu, commune et province Cankuzo, un corps sans vie de Gérard Ntaherezo, planton au bureau de la province Cankuzo, a été retrouvé dans la savane, suspendu sur un arbre. Selon des sources sur place, il se serait suicidé mais les raisons ne sont pas connues. Le corps a été immédiatement enterré sous la supervision de l'OPJ nommé Manisha.

1.3. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne portée disparue en commune et province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 décembre 2018 indique que depuis la date du 13 décembre 2018, Oscar Mbonihankuye, âgé de 58 ans, de la sous colline Tarire, colline Gisanze, commune et province Bururi, travailleur de l'hôpital Bururi est introuvable. Selon des sources sur place, il a disparu lorsqu'il rentrait en provenance de son lieu de travail. Selon les membres de sa famille, il y avait 3 jours, les Imbonerakure Rajabu, Jocker, Mugisha et Mutungwa, tous du chef-lieu de la commune Bururi, sous les ordres de Bucumi, représentant communal du parti CNDD-FDD, lui avaient obligé de payer une somme de 50.000 fbu pour avoir gardé ses vaches dans les jeunes herbes poussées après les feux de brousse sur sa colline. Selon les mêmes sources, Mbonihankuye avait refusé de payer cette somme lui infligée illégalement, ce qui serait à l'origine de sa disparition. Les membres de la famille ont saisi l'administration et la police pour s'impliquer afin de trouver le leur mais aucun résultat n'a été observé.

Une personne portée disparue en commune Ndava, province Mwaro

Une information parvenue à Ligue Iteka en date du 30 décembre 2018 indique que depuis le 19 décembre 2018, Gordien Muyuku, ex-FAB en retraite, originaire de la sous colline Nyakagoro, colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, agent de gardiennage de la compagnie Leo-Econet à Fota en commune Ndava, est introuvable. Selon des sources sur place, Gordien vivait au centre Fota où il vendait du vin de bananes pendant la journée. Les circonstances de sa disparition ne sont pas connues.

Une personne portée disparue en province Ruyigi¹

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mars 2017 indique qu'un ex-FAB en retraite répondant au nom de Janvier Gisoma alias Kaguruka, de la colline Rukaragata, zone Ruyigi, commune et province Ruyigi est introuvable depuis le début du mois de mars 2017. Sa famille interrogée à ce sujet se réserve de répondre pour des raisons de leur sécurité.

Une personne enlevée en commune Ntega, province Kirundo²

En date du 6 février 2018, vers 13 heures, Jean Pierre Mushengezi surnommé Batanga, représentant du FNL aile d'Agathon Rwasa sur la colline Carurambo, zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline à son domicile. Selon des sources sur place, Jean Pierre était chez lui, quand cinq Imbonerakure conduits par Daniel Majambere sont venus l'arrêter. Ils l'ont d'abord tabassé, puis l'ont conduit à la rivière Kanyaru pour l'y jeter, sur ordre du chef des Imbonerakure de la commune Ntega Alphonse Ntereke alias l'Homme, et du représentant du CNDD-FDD en commune Ntega Jean-Marie Mugumyankiko alias Sindyibigori. Selon les mêmes sources, Jean-Pierre est accusé d'avoir dénoncé la torture faite par ces

¹ L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 décembre 2018 indique que Janvier Gisoma alias Kaguruka, de la colline Rukaragata, zone Ruyigi, commune et province Ruyigi a été retrouvé incarcéré dans la prison centrale de Mpimba pour avoir violé une sœur.

² Il est revenu à son domicile après 6 mois. Selon des sources sur place, il avait fui après une tentative de son assassinat par des Imbonerakure de cette localité.

Imbonerakure à un autre membre de son parti. Sa famille la cherche partout mais en vain, ils ont plutôt trouvé la chemise qu'il portait au bord de cette rivière.

Une personne enlevée puis portée disparue en commune Kayogoro, province Makamba³

Jean Marie Ngabirano, âgé de 15 ans a été enlevé puis porté disparu sur la colline Butare du chef-lieu de la commune Kayogoro, province Makamba depuis la nuit du 9 juillet 2017. Selon des sources sur place, le chef des Imbonerakure dans cette commune connu sous le sobriquet d'Américain, un nommé Nitereka et un prénommé Charles sont pointés du doigt par les membres de la famille de Ngabirano. Ces derniers auraient arrêté ce jeune garçon et auraient révélé qu'il faisait partie d'un groupe de voleurs et Jean Marie Ngabirano n'a pas été remis à la police.

1.4. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE

Une personne torturée en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 27 décembre 2018, Jérémie Mugunguru, âgé de 40 ans, de la colline Maramvya, commune Kayokwe, province Mwaro, a été torturé par Bigoro, policier du poste de police de la zone Gatwe de la même commune. Selon des sources sur place, ce policier était allé chercher une vache de Vénérand Mikwego, qui avait été volée il y a 2 ans. Jérémie Mugunguru est en conflit foncier avec Vénérand Mikwego qui a menti que la vache se trouve chez Mugunguru. Selon les mêmes sources, le policier a ligoté et battu Mugunguru au niveau des doigts en utilisant la crosse du fusil jusqu'à ce qu'il saigne. Selon les mêmes sources, la femme de la victime a crié au secours et le policier a pris le téléphone portable et 7000 fbu que la victime avait dans sa poche et lui a obligé de se taire, sinon il en subirait d'autres conséquences. Le lendemain, la victime a porté plainte au Commissaire provincial de police et ce dernier a gardé le policier en attendant les témoins.

Deux personnes torturées en commune Giharo, province Rutana

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 décembre 2018 indique qu'en date du 20 décembre 2018, vers 22 heures, sur la colline Bayaga, zone et commune Giharo, province Rutana, des Imbonerakure dirigés par Athanase Bigirimana, Eric Bahufise et Gédéon Niyongabo ont fait sortir Nazarius Nyawenda et sa femme Libérate Barayandema de leur maison et les ont tabassés. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de refuser d'adhérer au parti CNDD-FDD. Les victimes ne pouvaient pas marcher jusqu'en date du 30 décembre 2018 et sont sous traitement. Selon les mêmes sources, la famille n'a même pas essayé de porter plainte puisque les OPJ de cette localité ne reçoivent pas les affaires impliquant des Imbonerakure.

1.5. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES MILITAIRES, DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR

Une personne arrêtée en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 25 décembre 2018, vers 17 heures, Albert Niyonkuru, employé de l'ONG Handicap International à Makamba, originaire de la colline Muyange, commune Gitanga, province Rutana a

³Jean Marie Ngabirano est réapparu après avoir passé 7 jours au cachot du SNR à Bujumbura et subi des actes de torture.

été arrêté par des militaires sous la direction du Major Muco dans un cabaret appelé « chez Gérard », en zone urbaine de Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, Albert Niyonkuru était en train d'étancher sa soif au moment de son arrestation. Il a été conduit au cachot du SNR en zone urbaine de Rohero et le mobile de son arrestation reste inconnu.

Une personne arrêtée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 décembre 2018 indique qu'en date du 20 décembre 2018, au chef-lieu de la commune Rutegama, province Muramvya, le prénommé Roger, cultivateur, a été arrêté par le prénommé Evariste, responsable du SNR en commune Rutegama. Selon des sources sur place, Roger est accusé de passer devant la voiture de ce responsable. Il l'a conduit au cachot du poste communal de police de Rutegama.

Quatre personnes arrêtées en commune Giharo, province Rutana

En date du 28 décembre 2018, sur la colline Kanyererwe, zone et commune Giharo, province Rutana, vingt Imbonerakure dont Jean Bosco Ntimpirangeza, Ndayisenga, dirigés par leur responsable zonal de Giharo Athanase Bigirimana, accompagnés par des démobilisés Népomuscène, Pérès Ndayishimiye, Isidore et le surnommé Mutokambali ont arrêtés Niyonzima, sa femme Nyakigo ainsi que leurs deux enfants et les ont conduits au cachot du poste communal de police. Selon des sources sur place, le ménage de Niyonzima avait été attaqué la veille par ces mêmes Imbonerakure. Selon les mêmes sources, ils avaient tabassé les membres de cette famille et Niyonzima, chef de ménage avait pris une machette et blessé Athanase, puis les autres avaient pris le large.

Quatre personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 26 décembre 2018, en commune et province Makamba, Ferouz Karenzi, Saleh Katandazi, Moussa Nimbasha et Pascal Niyukuri, tous fidèles de la communauté islamique en province Makamba ont été arrêtés par des policiers sur avis de recherche. Selon des sources sur place, ces fidèles sont accusés par Amiri Nsabimana et Issa Mugenzi, représentants de la communauté région sud et membres du parti CNDD-FDD de désobéir aux organes dirigeants de la communauté et de tenir des réunions nocturnes. Les mêmes sources ajoutent que les organes dirigeants ont été mis en place en violation de loi car selon eux le comité sortant a été remplacé par les militants du CNDD-FDD sur ordre de Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba. Ces quatre victimes ont été conduites au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

1.6. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée et tuée en commune Ryansoro, province Gitega

En date du 25 décembre 2018, sur la colline Mirango, commune Ryansoro, province Gitega, C.I., âgée de 6 ans, a été violée puis tuée par Trésor Mugisha, fils de Dieudonné Nshimirimana. Selon les sources administratives communales, le présumé auteur du crime a été arrêté pour des raisons d'enquêtes.

Une personne violée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 25 décembre 2018, sur la colline Burenza, commune Kiganda, province Muramvya, D., âgée de 17 ans, élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Kiganda, originaire de cette même commune, a été violée par Onésime Ndayishimiye, OPJ de la commune de Kiganda.

II. FAITS SECURITAIRES

Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 24 décembre 2018, vers 8 heures, Bernadette Manirakiza, élève au Lycée communal de Butaganzwa, en 4^{ème} Normal a jeté son nouveau-né dans la toilette du CDS Biyorwa. Selon des sources sur place, Bernadette Manirakiza a dit à sa maman qui l'avait accompagnée à ce centre de santé qu'elle voulait faire le petit besoin. Par après, elle a mis au monde et a alors jeté le bébé dans la toilette. Selon les mêmes sources, un OPJ s'est dépêché pour faire un constat mais la fille n'a pas été punie. Cette toilette a été démolie et le corps de ce bébé a été extrait.

Une grenade retrouvée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 28 décembre 2018, dans la matinée, les habitants du quartier Jabe, zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, ont vu une grenade installée sur une corde près d'un restaurant situé en face du marché de Jabe, derrière la micro finance Hope Fund. Selon des sources sur place, la police est venue et l'a fait exploser sans faire de dégâts.

Pillage d'une maison en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 28 décembre 2018, vers 10 heures, des agents du SNR et des policiers lourdement armés, à bord de véhicules de type pickup, guidés par le chef de zone Kinindo ont pillé le domicile de l'ancien ministre de la Défense, le Général-Major Pontien Gacyubwenge aujourd'hui en exil, sise à l'avenue Mutsinda n° 45, dans la zone urbaine de Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie. Au cours de ce pillage, toutes les avenues menant à ce domicile étaient bloquées. Selon des sources sur place, presque tous les biens de la maison ont été pillés par ces policiers.

Marche manifestation en Mairie de Bujumbura

En date du 29 décembre 2018, les membres des organisations de la société civile proches du gouvernement ont répondu à un appel de manifester contre la lettre des évêques de l'église catholique du Burundi, lue aux chrétiens le jour de Noël. Selon des sources sur place, lors de cette marche manifestation, des discours ont été prononcés afin de s'insurger contre Moussa Faki et soutenir les forces de défense et de sécurité ainsi que manifester leur reconnaissance au père de la nation, le Président de la République Pierre Nkurunziza. Selon les mêmes sources, ces discours ont été prononcés par Aimé-Pascal Nduwimana, représentant du Ministère Africain de Compassion au nom des organisateurs. Le rassemblement a eu lieu au rondpoint des Nations Unies et se sont dirigés vers la place de l'indépendance où s'est clôturé la manifestation.

Marche manifestation en province Karuzi

En date du 29 novembre 2018, des marches manifestations ont été organisées par les administrations communales. Selon des sources sur place, des slogans de colère contre le facilitateur du dialogue inter-burundais et Président en exercice de l'EAC, Yoweri Kaguta Museveni ainsi que contre la lettre des Evêques de l'Eglise Catholique, ont été scandés. Selon les mêmes sources, dans toutes les communes, la population était invitée aux travaux communautaires, puis forcée de faire une marche manifestation tandis que l'organisation de ladite manifestation était planifiée par le parti CNDD-FDD.

Une personne persécutée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 27 décembre 2018, vers 19 heures, Alexandre Ngendakumana, de la colline et commune Gitaramuka, province Karuzi, et qui était incarcéré depuis le 23 décembre 2018 au cachot de la commune Gitaramuka, accusé de s'être absenté dans la ronde nocturne du 21 décembre 2018, a été relâché avec une forte intimidation et un rançonnement par le chef de zone Gitaramuka, Claver Nkeshimana alias Ruhombo et le responsable provincial du SNR prénommé Amos alias Nono ainsi que le commissaire communal de police Alexandre Ndamama. Selon des sources sur place, le chef de zone et le responsable provincial du SNR lui ont signifié en le faisant sortir du cachot que s'il s'absente encore à ces rondes nocturnes, il sera tué car il a été déjà qualifié de rebelle. Ils l'ont alors conduit au bureau du commissaire communal de police, Alexandre Ndamama et les 3 autorités lui ont infligé une rançon de 200 000 fbu, qu'il a pu payer, puis lui ont annoncé que s'il le révèle à qui que ce soit, il sera également tué. Selon les mêmes sources, ils lui ont aussi précisé qu'il lui est désormais interdit de dépasser 18 heures étant en dehors de son ménage. Des intimidations ont continué par des téléphones anonymes lui disant que la mort l'approche s'il ne collabore pas avec des Imbonerakure, précisent les mêmes sources.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvements, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Les non membres du parti au pouvoir CNDD-FDD ont été particulièrement la cible de ces violations.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.